

ARRONDISSEMENT

DÉPARTEMENT OU COLLECTIVITÉ :

MODÈLE B

COMMUNE

..... circonscription

Procès verbal à utiliser dans les communes comportant plusieurs bureaux de vote.

# ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## PROCÈS-VERBAL

du recensement des votes, fait au bureau centralisateur de la commune d.....

..... tour de scrutin

L'an deux mille dix-sept, le ..... du mois de juin à ..... heures, ..... minutes, le bureau de vote centralisateur de la commune d....., composé de (1) :

M....., président

de M..... M.....

M..... M.....

M..... M.....

M..... M.....

M..... M.....

de M....., secrétaire

et assisté de (2) MM.....

....., présidents des autres bureaux de vote de la commune, a procédé, en séance publique, au recensement des votes émis par tous les bureaux pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale (3).

MM.....

délégués des candidats pour le bureau de vote centralisateur de la commune, ont assisté aux opérations de décompte des voix (4).

Les résultats du scrutin ont été consignés en pages 2 à 4 du présent procès-verbal et dans ..... feuille(s) intercalaire(s) ci-jointe(s).

Nombre d'électeurs ayant voté par procuration : .....

(1) Mentionner les nom et prénom des membres.  
(2) Désigner nominativement, dans l'ordre, les présidents des autres bureaux de la commune.  
(3) Les résultats arrêtés par chaque bureau de vote et les pièces annexes ne peuvent en aucun cas être modifiés (article R. 69 du code électoral).  
(4) Supprimer ce paragraphe si aucun délégué n'assiste à la séance.





